

Il s'est tenu hier, 20/05/2010, l'AGO de la société d'assurance ASTREE. Animée par son Président Directeur Général, M. Mohamed Habib Ben SAAD, cette AGO a été une occasion pour présenter aux actionnaires, un rapport sur l'activité de la société au cours de l'année 2009, ainsi que la distribution des résultats y afférents.

Au cours de l'exercice 2009, la société a enregistré une progression de 5,88% de son chiffre d'affaires qui a atteint 84,7MD contre 80MD en 2008. Cette évolution, bien que modérée, est venue améliorer la structure du portefeuille d'ASTREE, puisqu'il y a eu un recul au niveau des branches les moins rentables contre une progression des autres branches dont la marge est plus importante :

- ✓ Branche Vie +8,31 %, en passant de 25M en 2008 à 27MD en 2009;
- ✓ Branche Automobile +2,08MD ;
- ✓ Branche Risques spéciaux +0,6MD ;
- ✓ Branche Transport et aviation -12,53% .

La baisse du chiffre d'affaires de la branche Transport et aviation est essentiellement due, selon le management, à la baisse du niveau de l'export, suite à la crise financière internationale. Néanmoins, cette hétérogénéité des performances (par branche), a permis une légère restructuration bénéfique de la structure du portefeuille.

Le volet commercial a enregistré au terme de cet exercice 2009, la progression de la part du bureau direct de la société dans le chiffre d'affaires, contre une stabilité de la part des agences et un léger recul de celui des courtiers.

Coté sinistralité, la société a enregistré un total de sinistres déclarés en progression de 12,6% (42,12MD). Cette hausse est essentiellement due à un incendie majeur (+1,9MD), l'augmentation de celle de la branche Auto de +0,7MD et de celle de la branche Vie de +0,6MD. La sinistralité globale (sinistres/primes), a enregistré une aggravation de 3pts avec 49,7% au 31/12/2009 au lieu de 46,7% à la même date en 2008. Néanmoins la plus grande partie de ces sinistres est fortement réassurée et n'aura pas un impact important sur les résultats de la société.

Du côté des placements, le montant placé en 2009 a atteint 195,3MD au 31/12/2009, contre 174,4 à la même date en 2008 (+12%). Le portefeuille placé de la société est composé à hauteur de 27,3% en BTA et obligations, 30,7% en actions, 32,1% en dépôts monétaires et 10% en actions OPCVM. Ce portefeuille a généré au terme de cet exercice un revenu de 8,7MD (+0,8% net de charges, par rapport à 2008).

Ces éléments, ont permis à la société de réaliser un résultat net de 15,8MD au 31/12/2009, contre 13,7MD à la même date en 2008 soit une performance de 15,1%.

Pour l'exercice 2010, le management prévoit de réaliser un chiffre d'affaires de 91,9MD (+8,47%). D'un autre côté, le management a annoncé son intention de renforcer l'effectif de la société, par de nouveaux recrutements essentiellement commerciaux pour développer leur part de marché. En effet, la société a obtenu en 2009, 5 nouveaux agréments pour l'ouverture de nouvelles agences qui viendront s'ajouter aux 50 agences actuelles.

L'AGO, a décidé de distribuer un dividende de 2^D au titre de l'exercice 2009, qui sera mis en paiement à partir du 31/05/2010.